

# Invitation



**Conseil régional d'Île-de-France**  
**Unité Lycées**  
24 rue du Général Bertrand - 75007 Paris  
[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)



La Région Île-de-France a adopté le 14 février dernier sa délibération « **Renforcer le service public de la restauration scolaire des EPLE d'Île-de-France : vers une tarification plus juste une qualité nutritionnelle et gustative plus grande, une lutte contre le gaspillage plus efficace** ».

Cette réforme du service public de la restauration vise trois objectifs :

- favoriser l'égal accès des lycéen-ne-s à la demi-pension par la réforme tarifaire,
- améliorer la qualité de l'alimentation sur le plan nutritionnel,
- lutter contre le gaspillage alimentaire.

Cette politique ambitieuse sera déployée dans l'ensemble des EPLE franciliens de manière progressive sur quatre ans. Dès la rentrée 2014, cette mesure sera appliquée dans les 114 établissements des départements de Seine-Saint-Denis et du Val d'Oise.

La Région Île-de-France s'est engagée dans cette réforme en faisant le choix d'une élaboration concertée avec les représentants des personnels de direction ainsi que les représentants des parents d'élèves.

Aujourd'hui ce projet entre dans la deuxième phase de la concertation avec l'organisation de **huit réunions publiques au cœur des territoires** visant à présenter et à échanger avec l'ensemble de la communauté éducative sur cette nouvelle politique ambitieuse.

## Jean-Paul Huchon

*Président  
du conseil régional d'Île-de-France*

## Henriette Zoughebi

*Vice-présidente chargée des lycées  
et des politiques éducatives*

## Marie Le Bras

*Provisoire du lycée  
Galilée - Cergy - 95*

ont le plaisir de vous convier à la réunion d'information sur la tarification de la restauration scolaire au Quotient Familial

## Au lycée Galilée

Le mardi 29 avril 2014

à 18h30

11 avenue du jour  
95000 Cergy